



Jardins familiaux de l'Oise

Bulletin d'information N°9 ♦ Septembre 2023



Opération « Portes Ouvertes » du 10 juin 2023

Responsable de la publication : CARLIER Thierry ♦ Comité de rédaction : CARLIER Pascale, DEVERNE Willy, FOUILLET Louis, RIGAL Sandrine ♦ Rédacteur : BOUCHOUX Claude ♦ Comité de relecture : COUTURIER Gaël, GUILLEMIN Franceline.



En 2023 plusieurs temps forts avec notamment les ateliers d'initiation à la taille, le tri et le compostage, les visites comme celle des fascines ou du Château de Breuil-le-sec et le dernier en date, la « journée barbecue » ont facilité les échanges et permis de renforcer les liens entre jardiniers.

Le secrétaire



Le mot du Président

Cher-es jardinières, jardiniers j'espère que votre récolte a été bonne malgré le temps variable de cet été.

Le 1^{er} juillet à 12h00 s'est déroulé le traditionnel barbecue. Celui-ci a été d'une grande réussite, nous avons passé un excellent moment. De même pour la tombola.

Les 08 et 09 juillet nous avons animé la buvette lors de la fête foraine et des deux spectacles.

Un grand merci à la mairie pour sa confiance ainsi qu'aux services techniques.

Le 17 juillet, nous avons voté pour les plus beaux jardins cette année comme pour l'année précédente. Pour cela je tiens à remercier : Mr Race Didier de l'association des pêcheurs (A.C.P.B.L.S.), Mr Caron Geoffrey de l'association des parents d'élèves (A.P.E.B.S), Mr Gorlier Daniel du pétanque club Breuil-le-sec, la mairie de Breuil-le-sec et Mr Vernet Bruno.

Chaque 1^{er} samedi du mois je serai de permanence de 10h à 12h pour toute interrogation.

Pour les jardiniers qui souhaitent rendre leur jardin, merci de me prévenir avant le 31 octobre et de le rendre propre avant le 31 décembre. Nous vous rappelons que les voitures ne sont autorisées à stationner que 15min dans l'enceinte des jardins.

Nous avons été informés de plusieurs vols de légumes. Nous vous rappelons que la vente de légumes est interdite.

A plusieurs reprises Mrs Robert Vincent et Bouchoux Claude ont très bien réparé nos deux pompes à eau. Merci à eux.

Le Président

Actualités

En 2023, la section des jardins familiaux de BREUIL-LE-SEC s'est à nouveau investie dans différentes manifestations organisées soit par elle-même ou par la municipalité.

C'est ainsi qu'elle a participé à l'animation de la buvette durant le déroulement de la fête communale, à savoir le samedi 08 juillet suite au feu d'artifice et le dimanche 09 juillet après midi, durant le spectacle.

Le traditionnel barbecue a eu lieu le samedi 1^{er} juillet. Une quarantaine de personnes étaient présentes dont 4 enfants de moins de 12 ans. Si la météo n'a pas été de la partie, ce fût néanmoins un agréable moment de convivialité.

La « Journée Portes Ouvertes » a eu lieu le samedi 10 juin. Monsieur Justin DECAUDAIN, apiculteur et monsieur Laurent DUPUY, rémouleur nous ont fait le plaisir de présenter et offrir à la vente leurs réalisations. A cette occasion également, des élus départementaux nous ont fait l'honneur de leur présence.

En 2023, le prix du plus beau jardin a été décerné pour la 2^{ème} année consécutive, à madame Aimée BAOUNGA. L'ensemble des lauréats a été récompensé le samedi 09 septembre.

L'ALTISE



L'année 2023 s'étant avérée sèche et chaude tout comme en 2022, nous avons pu constater le retour d'un insecte très destructeur au sein de nos cultures. Peut-être le connaissez-vous déjà ? En tout cas vous l'avez sûrement rencontré ! Nous allons vous communiquer son identité, son mode de propagation et les moyens pour lutter contre son envahissement.

L'altise, carte d'identité

L'altise est un tout petit insecte, mesurant 2 à 3 voire 5 mm maximum de longueur, avec une carapace toute noire brillante et des élytres qui lui permettent de voler, portant une bande jaune latérale. Son terrain de jeu est constitué des feuilles de brassicacées sur lesquelles il va sauter pour se déplacer grâce à ses pattes arrière à forte détente. Il existe différentes espèces d'altises, toutes des sous-familles des *Alticinae* : outre l'altise du chou, ses cousines sont l'altise du colza (*Psylliodes chrysocephalus*), l'altise de la pomme de terre (*Psylliodes affinis*), l'altise du maïs (*Chaetocnema pulicaria*), l'altise de la vigne (*Altica lythri*).

Après leur période d'hibernation sous terre ou sous des amas de feuilles mortes, les altises adultes refont surface vers avril-mai pour pondre au pied des plantes ou sur les tiges et feuilles. De ce fait, lorsque les larves vont éclore, elles vont se développer à l'intérieur des tiges et feuilles entre les limbes, en creusant. Essentiellement de couleur jaune, les larves peuvent mesurer 6 à 7 mm. Elles deviennent adultes un peu plus tard en début d'été et leur travail de sape se poursuit plus ou moins longtemps selon la météo puisque ces insectes apprécient les étés secs et chauds.

Dès qu'elle sort de son hibernation, l'altise du chou va se ruer sur les semis que vous venez de faire et sur les jeunes plants que vous avez mis en place : choux, moutarde, radis, navets, roquette, cresson, bettes, betteraves... Elles peuvent anéantir vos efforts en perforant toutes ces pousses bien tendres qui ne s'en remettent pas toujours.

Comment lutter contre les altises ?

En premier lieu, il convient de faire de la prévention :

- Pour cela, organisez une bonne rotation des cultures au sein de votre potager, d'une part, et n'enfouissez pas de moutarde ni de colza comme engrais vert si votre jardin est sensible aux attaques d'altises.
- Lors de vos semis et plantation de jeunes plants, arrosez autant généreusement que régulièrement et paillez afin de garder le sol humide ce qui rebutera l'altise qui n'apprécie guère l'humidité. Elle n'apprécie pas non plus la menthe : plantez-en à proximité !
- Avant que les altises sortent de leur hibernation, couvrez vos semis et jeunes plants d'un voile anti-insectes à mailles très fines (à ne pas confondre avec un voile de forçage !) qui évitera aux insectes volants comme l'altise de venir contaminer vos cultures.

Malheureusement, si les altises sont déjà présentes, vous pouvez pulvériser soit une décoction de sureau noir qui a des vertus insectifuges, soit du purin d'ortie, soit du purin de tomate ou encore du purin de tanaïs.

Toutes les préparations aux épices, notamment au piment ou à l'ail, peuvent débarrasser les plantes des altises, en renouvelant régulièrement les pulvérisations.

Si cela ne s'avère pas concluant, vous n'aurez pas d'autre choix que de traiter, en deux fois à une semaine d'intervalle, avec un insecticide à base de pyrèthre végétal, sans secouer les feuilles pour éviter que les insectes sautent ailleurs.

Source internet

Les effets néfastes de l'excédent d'eau sur les végétaux

Tant pour les semis que pour les légumes et les plantes rien ne vaut une pluie régulière et modérée, mais quand celle-ci se veut très abondante, elle devient alors un véritable problème. Elle entraîne les nutriments plus loin dans le sol appauvrissant ainsi la terre dans laquelle les racines poussent et se développent.

Si le sol ne peut drainer l'eau rapidement, les racines meurent d'étouffement et de pourriture en quelques jours ou semaine. La trop grande quantité d'eau dans le sol empêche l'air de s'y trouver, ce qui provoque une asphyxie racinaire. Les symptômes de ce problème se caractérisent par l'arrêt de la croissance, le pourrissement des racines, le jaunissement du feuillage.

L'excès d'humidité conjuguée à la chaleur peut provoquer des maladies, la plus à craindre étant le mildiou qui s'attaque notamment aux tomates et aux pommes de terre. En période de sécheresse, une pluie abondante, notamment celle d'un orage risque de raviner et détruire les agrégats de terre. En résulte une croûte qui peut devenir très dure.

Binage et griffage s'imposent alors mais seulement après que le sol se soit ressuyé. Tout tassement de la terre provoque l'asphyxie racinaire des plantes, les plantes ne pouvant respirer. Si l'excès d'eau provient principalement des pluies abondantes, il peut être également dû à un excès d'arrosage.

Arroser son jardin tout le temps, même quand il ne le faut pas, n'est pas bénéfique pour les plantes. Bien au contraire, l'excès d'arrosage a des conséquences plus graves qu'un manque d'eau. Trop arroser engendre une multitude d'inconvénients, déjà évoqués plus haut (jaunissement des feuilles, pourrissement des racines, fragilité des plantes, voire leur mort)

Louis FOUILLET

Recette du coulis de tomates



La récolte de tomates a été abondante cette année. Une des utilisations possibles est le coulis. Vous pouvez le conserver au congélateur pour l'utiliser toute l'année sur une pâte à pizza, dans des pâtes ou un encore un gratin.

Les ingrédients de la recette

- 1 kg de tomates
- 2 oignons rouges
- 2 gousses d'ail
- 8 brins de coriandre
- 3 brins de thym
- 2 feuilles de laurier

La préparation de la recette

1. Lavez 1 kg de tomates, coupez-les en morceaux et mettez-les dans une cocotte avec 2 oignons rouges pelés et émincés, 2 gousses d'ail écrasées, 8 brins de coriandre, 3 brins de thym, 2 feuilles de laurier et 15 cl d'eau. Salez, poivrez. Laissez frémir 30 min en remuant souvent.
2. Retirez le laurier et passez le coulis au moulin à légumes (grille fine), parfumez de coriandre ciselée.

Source : Magazine Marie-Claire

Les dates à retenir

Dans le prochain numéro nous vous informerons des temps forts à venir de l'association.



Concours du plus beau jardin



Lauréats 2023

CLASSEMENT	Nom - prénom	Parcelle	Total points
1 🏆	BAOUNGA AIMEE	13	18,25
2 🏆	BOUCHOUX CLAUDE	16	17
3 🏆	QUIGNON JACQUELINE	20	16
4	SZYNAL PHILIPPE	5	13,75
5 ex aequo	CABILLE Elisabeth	2	13,25
5 ex aequo	ROBERT Vincent	30	13,25
5 ex aequo	MOUGAS Alain FLAMBERT Laurent	31	13,25
5 ex aequo	FOUILLET Louis	46	13,25
9	REGNIER JEAN-FRANÇOIS	28	13
10	KASPERSKI Nicolas	8	11

Bien que les jurys soient différents chaque année, on peut noter une certaine continuité dans le classement des lauréats. Il est à remarquer une augmentation du niveau des notations pour l'année 2023 et une homogénéité du 4^{ème} au 9^{ème} rang. Merci à tous les jardinier-es pour la qualité d'entretien de leur parcelle. Et merci également aux membres des jurys pour leur participation.

Entreprises partenaires des jardins familiaux de BREUIL LE SEC

